

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 08/04/2021 - 15:41**

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Sens

**Correspondant :** Mme Angélique GENDRE, Direction de la Commande Publique, 100 rue de la République, 89100 Sens, tél. : 03 86 95 67 51, courriel : [Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr), adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** Etude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle piétonne et cyclable franchissant la rivière Yonne et d'une estacade pour piétons et vélos le long du quai du Petit Hameau

**Catégorie de services :** 12

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71241000

**Code NUTS :** FRC14

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le marché est composé en tranches de la façon suivante :
  - Tranche ferme : Etude de faisabilité pour la réalisation de deux projets de façon simultanée, l'une pour la réalisation d'une passerelle, l'autre pour la réalisation d'une estacade
  - Tranche optionnelle n° 1 : AMO - Procédure de Concours
  - Tranche optionnelle n° 2 : AMO - Procédure de Conception-Réalisation
  - Tranche optionnelle n° 3 : AMO - Procédure de Maîtrise d'oeuvre classique
  - Tranche optionnelle n° 4 : AMO - Etude Loi sur l'Eau
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Dans le cadre du présent marché, la collectivité s'autorise à apporter des modifications en cas de nécessité de façon unilatérale ou bilatérale en fonction de la nature de la modification conformément aux articles L.2194-1 et R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande publique.

Le marché est composé en tranches suivant le descriptif fait dans les caractéristiques principales.

**Prestations divisées en lots** : non

**Cautionnement et garanties exigés** : Néant

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** :

Sur les fonds propres de la collectivité

Imputation budgétaire : 2031 PA

Avance

Paiement par mandats administratifs

Facturation selon les modalités définies au CCAP

Délai global de paiement : 30 jours

Prix ferme pour la tranche ferme et prix actualisable pour les tranches optionnelles en cas d'affermissement de celles-ci

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué soit à :

- Un candidat individuel,
- Des entrepreneurs groupés.

La même société peut présenter, pour le marché, plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de :

- Candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements,
- Membre de plusieurs groupements.

En cas de groupement :

La même société ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Sa transformation dans une forme juridique déterminée ne pourra pas être exigée, pour la présentation de l'offre.

Transformation du groupement, si celle-ci est nécessaire pour la bonne exécution du marché :

Lorsque le marché lui a été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature** :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public** :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

**Autres renseignements demandés :**

- L'équipe candidate devra être dotée au moins des compétences suivantes :

- Urbanisme / architecture
- Conception d'ouvrages d'art
- Economie de la construction

Pour la compétence urbanisme/architecture, l'équipe devra comprendre soit un architecte et un urbaniste, soit un architecte/urbaniste. L'attestation d'inscription à l'Ordre des architectures devra être fournie à l'appui de la candidature.

En cas de compétences intégrées (un membre de l'équipe exerçant plusieurs compétences), cet élément sera clairement signalé dans sa candidature.

Dans le cas où l'équipe candidate ne présenterait pas ces exigences de compétences clairement définies dans les éléments de candidatures (DC1 par exemple) ou à l'acte d'engagement (article 1 dans la colonne "Prestations confiées"), elle serait éliminée au stade de la candidature et son offre ne sera pas analysée.

- De façon spécifique pour l'architecte, l'inscription à l'ordre des architectes

• En cas de candidature groupée entre différents prestataires, les éléments suivants sont attendus pour l'ensemble du groupement :

- Des références d'étude similaire pour des ouvrages comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé.
- Des références d'assistance à maîtrise d'ouvrage similaire pour des ouvrages comparables datant de moins de 3 ans

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 07 mai 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** MAS2104

**Renseignements complémentaires :** Le présent marché n'a fait l'objet d'aucun allotissement en vertu de l'article L. 2113-11 du Code de la Commande publique. Il est précisé que le marché ne peut être alloté car les prestations de la présente procédure ne sont que d'une seule nature et que la responsabilité de la prestation ne peut incomber qu'à un seul prestataire.

**Négociation :** La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation, pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

Dans un souci de transparence, le pouvoir adjudicateur entend attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une négociation ne sera pas obligatoirement engagée si les offres initiales répondent parfaitement aux besoins exprimés. Les candidats doivent par conséquent déposer leur meilleure offre dès le départ.

**Audition :** Suite à l'analyse des offres, la collectivité se réserve le droit d'auditionner les candidats.

Une réunion avec les trois candidats ayant obtenu le meilleur classement pourra avoir lieu. Les candidats présenteront leur méthodologie et les moyens mis à disposition pour l'exécution du marché.

Lors de cette réunion, les éléments techniques et financiers de l'offre pourront être négociés.

La réunion ne pourra excéder 45 minutes par candidat.

Si cette réunion est organisée, une convocation individuelle sera adressée aux candidats ayant présenté les trois meilleures offres via le profil acheteur Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté précisant la date, la plage horaire et le lieu. A cet effet, chaque candidat devra fournir une adresse mail valide dans son dossier. Cette convocation sera transmise aux candidats au plus tard 5 jours francs avant la date de la réunion.

Les propositions doivent être transmises dans les délais impartis précisés en page de garde sur la plateforme de dématérialisation Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 08 avril 2021

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet :  
<https://marches.ternum-bfc.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=619850&orgAcronyme=e9m>

**Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 rue d'Assas BP 61616, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, courriel : [Grefte.ta-dijon@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-dijon@juradm.fr), adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation** : Comité consultation de règlement amiable, 53 rue Vivier Merle, 69007 Lyon cedex 03, tél. : 04 72 77 05 20, courriel : [Grefte.ta-lyon@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-lyon@juradm.fr), adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours** : Recours précontractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché ; Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ; Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compte de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3650741**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 89 - Yonne

### **DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture** :

Ville de Sens 100 rue de la République BP809  
89108 - Sens cedex

**Adresse d'expédition** :

-